

Cuzance, le 25 juillet 2022

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Je souhaite apporter ma contribution à l'enquête publique sur le projet de parc photovoltaïque des Terrausses à Lachapelle-Auzac.

En tant qu'ingénieure en environnement et écologue, j'ai eu l'occasion de réaliser moi-même plusieurs études d'impact de parcs photovoltaïques. C'est sur la base de ce retour d'expérience que j'estime que le projet objet de la présente enquête publique est exemplaire à tous les points de vue :

- **Impact paysager négligeable** en raison de :
  - son emprise raisonnable d'environ 5 ha,
  - sa situation dans un vallon inhabité, en contrebas d'une route, sans aucune visibilité lointaine
- **Occupation du sol non impactante**, conforme aux recommandations de l'Etat, de la CRE (Commission de régulation de l'énergie) et de la doctrine régionale DREAL :
  - permet de convertir une friche industrielle en zone de production d'énergies renouvelables,
  - zéro impact sur les espaces et productions agricoles,
  - pas besoin de défricher des zones boisées,
  - évitement des espaces naturels sensibles et préservation des espèces à enjeux,
- **Impact financier positif pour les collectivités** (et non pas seulement pour le propriétaire du terrain) :
  - Taxes versées à la commune de Lachapelle-Auzac, au département du Lot et à la région Occitanie : Contribution Economique Territoriale, Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux, Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

Je n'ai pas trouvé d'estimation chiffrée de ces retombées financières dans le dossier soumis à enquête. Pourriez-vous SVP poser la question au porteur de projet afin que ces chiffres puissent apparaître dans votre rapport d'enquête, pour une meilleure information du public et des élu-e-s ?

- Enfin, c'est un projet porté non pas par des investisseurs peu soucieux de l'acceptabilité locale de leur projet, mais par des **acteurs sincères et crédibles** (*me semble-t-il*), investis depuis longue date dans la transition énergétique, les énergies renouvelables et les projets qui font du sens :
  - Enercoop Midi-Pyrénées :
    - est une coopérative engagée dans des projets collectifs et citoyens
    - a été le premier fournisseur d'électricité en France à obtenir le nouveau label de l'ADEME VertVolt attribué aux offres garantissant une électricité réellement produite à partir d'énergies renouvelables
  - Soleil du Midi est à l'origine de nouveaux concepts d'énergies renouvelables citoyens.

Pour ces raisons, dans un contexte d'urgence climatique et de crise énergétique, je soutiens à 100 % ce projet.

Bien cordialement  
Sabine Nascinguerra



*PS : Je précise que je j'achète mon électricité verte chez Enercoop, que je produis moi-même modestement un peu d'énergie renouvelable et qu'à ce titre, l'énergie locale et vraiment propre (celle qui ne dégrade pas les espaces naturels et agricoles et qui ne pèse pas sur les riverains ni sur les générations futures) m'importe beaucoup.*